

Déclaration liminaire FO CSA 31 janvier 2025

M^{me} la Directrice académique,

Ce CSA carte scolaire qui revêt une importance toute particulière pour les collègues se tient le même jour qu'une instance annuelle et démocratique de notre syndicat. Vous en avez été informée le 13 décembre lors de notre audience FO puis par courriel, une date fixée en fonction de votre calendrier.

Vous avez modifié le calendrier sans tenir compte du nôtre. Vous n'avez pas daigné répondre à nos multiples interventions pour permettre le fonctionnement de notre syndicat. Nous constatons ainsi votre souci du dialogue avec les représentants du personnel, comme l'a encore illustré le fait que le projet de carte scolaire ne soit pas modifié d'un iota suite au groupe de travail.

Vous vous inscrivez ainsi dans les mêmes méthodes que le gouvernement d'Emmanuel MACRON qui ne tient pas compte de la démocratie et de la volonté populaire. Par ailleurs, tout comme Mme MORANCAIS qui a obtenu une tronçonneuse d'or en ce début 2025, vous allez au-delà de l'inacceptable avec 13 postes supprimés considérant les postes classes (projet avec 38 fermetures et 25 ouvertures) alors que votre dotation, que nous dénonçons, est de -9.

Si certains semblent se satisfaire de l'annonce de l'annulation de 4000 suppressions de postes pour aider messieurs Macron et Bayrou à se maintenir au pouvoir, il n'en va pas de même pour notre organisation syndicale, fidèle aux revendications. En effet, nous n'acceptons pas la nouvelle baisse de budget de l'Education Nationale, 470 postes sont supprimés dans le 1^{er} degré. Avant même le vote d'un budget, les postes étaient restreints au concours... cela veut tout dire. En outre, aux 50 milliards d'euros d'austérité de Bayrou s'ajoutent les annonces anti-fonctionnaires dont la plus inadmissible l'indemnisation à hauteur de 90% seulement des arrêts maladie. Des millions d'économies sur le dos des malades et contre notre Sécurité sociale.

Concernant précisément votre projet, FO dénonce la poursuite des dédoublements en lieu et place de postes classes, le yoyo permanent, la valse des professeurs, l'impact sur le mouvement des personnels.

Nous nous opposons également à l'étiquetage des postes qui doivent restés accessibles à tous les professeurs des écoles en fonction d'un barème basé sur l'ancienneté (FO s'oppose à PPCR).

Nous considérons que la décision de mettre en place et de multiplier les « **directeurs multisites** » est extrêmement dommageable au service public et aux conditions de travail. Les collègues qui accepteront cette mobilité le feront sans dédommagement financier pour les déplacements d'une école à l'autre, seront soumis au stress de ne pouvoir être physiquement sur un site où se pose un problème, multiplieront ses charges avec double problématique de bâtiments, de relations parents, etc...la direction c'est tous les jours ! Certains nous informent qu'ils ont été sollicités avant ce CSA et de la mise en place de cette modification de l'organisation de travail dès la reprise de février. Auront-ils un arrêté qui les protégera des risques liés à la multiplication des trajets sur temps de travail ?

Avant le début de cette instance, nous rappelons les revendications :

- Rétablissement des structures et des postes spécialisés pour les enfants qui en ont besoin : stop à l'inclusion systématique et maltraitante pour les élèves et les personnels, enseignants et AESH pour lesquelles nous demandons un Statut ! Non au PIAL et au PAS, non à l'acte 2 de l'école inclusive !
- Abrogation des contre-réformes qui détruisent nos conditions de travail : réforme des retraites, Loi Rilhac, rythmes scolaires, loi de transformation de la fonction publique, choc des savoirs, évaluations d'écoles, PACTE, ...
- Augmentation de 10% du point d'indice tout de suite et rattrapage de ce qui a été perdu depuis 2000 (31.5% de salaire !) : l'argent pour les services publics pas pour la guerre !
- Des classes à 20 élèves maximum par classe.

FO demande précisément 2 ouvertures supplémentaires à l'école maternelle BELLEVUE Murs Erigné et à l'école élémentaire les pierres bleues à Segré. Nous demandons le maintien du poste de Verrie, le maintien du poste à Tigeot ANGERS, de La Girardière à CHOLET, et des Hautes Vignes à Saumur, ainsi que l'annulation de toutes les autres fermetures : aucune n'est acceptable dans les conditions de travail dégradées que nous atteignons.